

Il y a conseillers fiscaux et conseillers fiscaux: „Membre d' EXPERTsuisse“, un label de qualité fiable sur un marché hétérogène

Le 15 mars 2017, dans le cadre de l'émission de radio Espresso, la SRF a évoqué les conseillers fiscaux douteux et soulevé la problématique générale de l'identification d'un conseiller fiscal compétent, une question épineuse du moins pour les profanes.

En Suisse, «conseiller fiscal» n'est pas une désignation professionnelle protégée (contrairement, par exemple, à l'Allemagne) et on trouve à côté de très nombreux professionnels qualifiés beaucoup de personnes sans qualification, qui prétendent exercer cette fonction. Les conseillers fiscaux qualifiés, tels que les experts-fiscaux diplômés sur le plan fédéral, ne cessent de se former, offrent des conseils professionnels et une très grande qualité.

Lorsque vous choisissez un conseiller fiscal, il convient de vous fier avant tout au label de qualité «Membre d'EXPERTsuisse». Les membres d'EXPERTsuisse sont bien formés et tenus de suivre une formation continue permanente eu égard aux règles professionnelles et déontologiques.

Il n'est donc pas étonnant que, lors de l'émission de télévision Kassensturz du 21 mars 2017, les piètres résultats des conseillers fiscaux testés évoqués par la SRF ne concernaient pas des membres d'EXPERTsuisse.

Lien(s) et téléchargement(s)

- [Émission de radio Espresso](#)